



Objet : demande de remboursement des frais de compétitions

Année 2021-22

Je, soussigné(e)

déclare avoir personnellement engagé des frais pour participer à des compétitions de badminton où j'ai véhiculé une image valorisante du club. Je demande un remboursement de mes frais de compétitions pour l'année 2021-22.

Remplir le tableau pour indiquer les compétitions réalisées :

Nom du tournoi (ou lieu)	Date	Simple	Double	Mixte	Montant payé
		Cocher le(s) tableau(x) joué(s)			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Cas	<input type="checkbox"/> Cas	<input type="checkbox"/> Case	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Cas	<input type="checkbox"/> Case	<input type="checkbox"/> Case à	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Case	<input type="checkbox"/> Case à	<input type="checkbox"/> Case à	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Case à	<input type="checkbox"/> Case à c	<input type="checkbox"/> Case à c	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Case à	<input type="checkbox"/> Case à	<input type="checkbox"/> Case à c	<input type="text"/>
				TOTAL	<input type="text"/>

Je déclare exactes toutes les informations portées dans ce tableau.

A Bordeaux, le

Signature :

Remarques :

- Les joueurs ne peuvent obtenir ce remboursement que s'ils ont souscrit une inscription « avec entraînement » à Chantecler Badminton.
- Tous les tournois doivent avoir été faits entre septembre 2021 et juin 2022
- Le montant maximal de remboursement par joueur est de 50 €.
- Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte si la demande est postérieure au 15 juin 2022 (clôture des comptes).
- Le remboursement se fera par chèque.